

À LA DECOUVERTE DE...

En Vendée, création d'une communauté énergétique renouvelable pour partager l'électricité solaire entre voisins d'un même quartier.

Le 2 juillet, ENGIE, la mairie de l'Île d'Yeu (85) et 3 autres partenaires ont inauguré, avec les habitants, l'expérimentation Harmon'Yeu - un projet d'autoconsommation collective basé sur l'énergie solaire. Premier du genre en France, il permet à 23 foyers de partager l'électricité produite par 5 d'entre eux grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur leurs toits. L'électricité non consommée instantanément est stockée dans une batterie commune puis dans des ballons d'eau chaude pour être utilisée ultérieurement. L'énergie est répartie de manière dynamique grâce à un logiciel intelligent développé par ENGIE. La production a commencé en mars 2020 pour une durée d'expérimentation fixée à deux ans.

Un fonctionnement inédit

ENGIE fournit aux producteurs des panneaux solaires et un onduleur. Les consommateurs et les producteurs bénéficient de l'installation d'une prise communicante et de petits modules tiko permettant de mesurer les données de consommation énergétique. 64 panneaux solaires ont été installés sur 5 maisons individuelles volontaires, pour une puissance solaire totale de 23,7 kWc. La communauté bénéficie également d'une batterie de stockage commune, installée chez un consommateur.



Comme dans la trentaine d'autres expériences d'autoconsommation collective en France, l'énergie produite est utilisée par les consommateurs. Cependant, et **c'est une première en France, elle est également produite par plusieurs maisons individuelles, transportée vers une batterie de stockage en cas de surplus et allouée aux maisons par un logiciel intelligent développé par ENGIE Laborelec.** Sur les 3 premiers mois d'expérimentation, 96% de l'électricité produite est ainsi consommée, couvrant 28% des besoins des foyers concernés.

Sur le plan juridique, le projet est organisé sous forme de « Personne Morale Organisatrice » - une association, nommée « Communauté d'énergie Ile d'Yeu » rassemblant les producteurs et les consommateurs. Cette opération d'autoconsommation collective a été rendue possible récemment grâce à un cadre réglementaire élargi et la volonté croissante des Français de se fournir en énergie renouvelable.

Apport environnemental et volonté locale

Cette expérience est le résultat du partenariat entre ENGIE et la municipalité de l'Île d'Yeu, soutenu par Vendée Habitat, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée et l'association Elise qui *“propose aux collectivités des partenariats pour l'accompagnement des particuliers dans leur projet de construction, rénovation ou mise en place d'énergies renouvelables”*. La volonté locale et l'engagement des habitants ont été indispensables pour faire naître ce projet, également certifié par l'association **SMILE** (SMart Ideas to Link Energies : Idées neuves pour connecter les énergies) active en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

Pour les habitants, outre l'accélération pour la transition énergétique et écologique à laquelle ils contribuent directement, cela représente une économie sur la facture d'électricité. Une interface dédiée leur permet de suivre leur consommation et production, individuelle et collective, en temps réel 24h/24 et 7j/7.



À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure. Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Site web : <https://www.engie.com/>